

Exercice 2008 - Budget annexe du Chauffage Urbain - Affectation des résultats de l'exercice 2007 en application de la nomenclature M4

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'instruction budgétaire et comptable M4 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux sont affectés par l'assemblée délibérante après vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant.

Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 2007 du budget annexe du chauffage urbain ont été les suivants :

Section d'investissement

Solde des réalisations 2007	+ 439 043,69 €
Ajustement suite modification de l'instruction M4 (comptabilisation des ICNE)	- 44 573,89 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2007	+ 394 469,80 €
Solde des restes à réaliser 2007	- 622 410,00 €
	<hr/>
	- 227 940,20€

Le programme d'équipement 2007 fait apparaître au 31/12/2007 un besoin d'autofinancement complémentaire de 227 940,20 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2007.

Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 2006 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2007 (995 848,04 € - 690 955,00 €)	304 893,04 €
Résultat d'exploitation de l'exercice 2007	271 773,99 €
	<hr/>
Excédent de clôture 2007	576 667,03 €

Il est proposé d'affecter une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2007	227 940,20 €
Autofinancement pour compensation TVA sur reports 2007	24 599,00 €
Adaptation conformité 15 ans Autofinancement pour diminution emprunt (16/1641.6794 CS 30900)	288 219,00 €
TOTAL	540 758,20 €

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation disponible pour des affectations ultérieures s'élève à 35 908,83 €.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à reprendre au budget annexe chauffage, dans la décision modificative n° 1 de l'exercice, les ouvertures de crédits comme indiqué dans le tableau ci après :

Imputation		Dépenses	Recettes
001/001 CS 30900	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		394 469,80
<i>Réduction de l'emprunt prévu en recettes au Budget Primitif 2008</i>			
16/1641.6794 CS 30900	Emprunt - Adaptation conformité (15 ans)		- 288 219,00
<i>Créance sur transfert de droit à déduction - Réduction de la prévision 2008</i>			
27/2762.5059 CS 30900	Créance transfert de droit à déduction de TVA		- 24 599,00
<i>Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation</i>			
10/1068 CS 30900	Autofinancement des reports		227 940,20
	Affectation d'excédent pour adaptation conformité (15 ans)		288 219,00
	Compensation TVA		24 599,00
Total investissement			622 410,00
002/002 CS 30900	Résultat d'exploitation reporté		35 908,83
Total fonctionnement			35 908,83

Résultat d'exécution du budget 2007

Chauffage Urbain	Résultat à la clôture de l'exercice 2006 (1)	Part affectée à l'investissement 2007 (2)	Résultat de l'exercice 2007 (3)	Résultat de clôture 2007
Investissement	- 1 424 379,54		1 863 423,23	439 043,69 (1) + (3)
Exploitation	995 848,04	690 955,00	271 773,99	576 667,03 (1) - (2) + (3)
Total	- 428 531,50	690 955,00	2 135 197,22	1 015 710,72

Résultat de l'exercice 2007

Chauffage Urbain		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<i>RECETTES</i>				
Prévisions budgétaires totales	A	6 489 374,00	891 340,00	7 380 714,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	4 532 248,70	1 009 155,18	5 541 403,88
Réduction de titres	C	0,00	146 835,48	146 835,48
Recettes nettes	D = B - C	4 532 248,70	862 319,70	5 394 568,40
Restes à réaliser	E	1 282 130,00		1 282 130,00
<i>DÉPENSES</i>				
Autorisations budgétaires totales	F	5 061 822,00	830 653,00	5 892 475,00
Engagements	G	4 573 485,07	590 545,71	5 164 030,78
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	2 668 945,07	590 545,71	3 259 490,78
		119,60		
Annulation de mandats	I	2 668 825,47	0,00	119,60
Dépenses nettes	J = H-I	1 904 540,00	590 545,71	3 259 371,18
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H			1 904 540,00
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>				
Excédent	D-J		271 773,99	271 773,99
Déficit	J-D	1 863 423,23		1 863 423,23
<i>Restes à réaliser</i>				
Excédent	E-K	- 622 410,00		- 622 410,00
Déficit	K-E			

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 et n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), décide de se prononcer favorablement sur les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.